

TARIFS MATERNELLE (sauf TPS) ET ELEMENTAIRE 2020-2021

Document à retourner au secrétariat dument rempli, daté et signé.

Nom de l'élève :

Prénom :

Classe :

Régime :

1. CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL :

Munissez-vous de votre avis d'impôt sur le revenu 2018 reçu en 2019

Reporter le montant de votre revenu fiscal de référence : _____

Diviser ce nombre par 2 (même s'il s'agit d'une famille monoparentale) : _____
+ le nombre d'enfants à charge (celui qui figure sur votre avis d'imposition).


Quotient familial, il résulte de cette opération = _____

2. CHOIX DE VOTRE CATEGORIE :

Suivant le résultat que vous avez obtenu, **cocher la catégorie à laquelle vous correspondez** dans la grille ci-dessous. Pour les catégories A, B et C, il est impératif de nous adresser une copie de votre avis d'imposition (le détail du calcul de celui-ci pouvant être occulté).

En cas d'absence d'avis d'imposition le tarif D vous sera appliqué.

Quotient familial en euros	CATEGORIE	Vous	Contribution des familles par an
<2100	A	<input type="checkbox"/>	400 €
Entre 2101 et 3900	B	<input type="checkbox"/>	495 €
Entre 3901 et 6500	C	<input type="checkbox"/>	642 €
> 6501	D	<input type="checkbox"/>	763 €



Soutenez l'éducation de vos enfants
SOYEZ SOLIDAIRE !

Faites un don à la Fondation Victor Dillard (Réduction d'impôts de 66% des sommes versées).
La Fondation Victor Dillard a été reconnue d'utilité publique par décret publié au Journal Officiel. Elle présente un caractère éducatif, philanthropique, social, culturel.

Vous trouverez dans le dossier d'inscription un formulaire qui permettra que votre don soit affecté à un projet de Saint-Charles. <http://www.fondation-dillard.org>



3. DEMI-PENSION :

Forfait annuel (4 repas par semaine)	768 € par an	<input type="checkbox"/>
Repas occasionnel	6,40 € le repas	

4. GARDERIE ET ETUDES SURVEILLEES

Forfait garderie du matin	199 € par an	<input type="checkbox"/>
Garderie du matin occasionnelle	2.80 € par jour	
Forfait étude et garderie du soir, du lundi au vendredi	242 € par an	<input type="checkbox"/>
Etude et garderie du soir occasionnelle	3.80 € par jour	

5. FRAIS ANNEXES :

Fournitures scolaires	27 € par an	
Fichiers et livres (Classes élémentaires)	<i>environ</i> 25 € par an	

L'organisation d'animations et de sortie de classe nécessite le paiement de réservation à l'avance. Une absence non justifiée ne pourra pas donner lieu à un remboursement supérieur à la moitié du montant de la participation demandée. Ces frais sont estimés à :

60 € par an (en maternelle) 80 € par an (en élémentaire)

6. PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES :

Cotisation A.P.E.L (sauf si déjà réglée dans un autre établissement	27 € par an	oui	<input type="checkbox"/>
fournir un justificatif. En cas de désaccord merci de nous informer par écrit.)		non	<input type="checkbox"/>

7. REDUCTIONS FAMILLES :

Dans le cas où la famille inscrit plusieurs enfants dans le groupe scolaire Saint-Charles des réductions sont accordées sur la scolarité la plus faible :

10 % pour le 2^e enfant, 15 % pour le 3^e, et 20% pour le 4^e et les suivants.

Les frais d'impayés seront refacturés

7. MODE DE REGLEMENT : Chèque Prélèvement

Blois le

Signature de la mère

Signature du père